

Conditions de vente des notes de renseignements urbanistiques :

Conformément aux dispositions du décret n° 2.18.577 du 12/06/2019 approuvant le règlement général de construction fixant la forme et les conditions de délivrance des autorisations et des pièces exigibles en matière d'urbanisme, la délivrance de la note de renseignements urbanistiques est faite sur la base de ce qui suit :

- Demande déposée à l'Agence Urbaine par le pétitionnaire ;
- Ladite demande peut émaner de tout intéressé lorsque le document d'urbanisme est homologué. À défaut d'un tel document, elle ne peut émaner que du propriétaire du terrain concerné ou d'une personne qui fournit un accord de ce dernier ou un titre justifiant l'obtention de cette note tel qu'un acte déclaratif d'utilité publique ;
- Les pièces à fournir pour la délivrance des notes de renseignements urbanistiques sont :
 - **Original du certificat de propriété délivré par la conservation foncière dans le cas où le document d'urbanisme n'est pas homologué ou Attestation administrative signée par l'autorité locale dans le cas des terres collectives ;**
 - **Original du plan cadastral visé conforme par le service du cadastre ;**
 - **Liste des Coordonnées Lambert visée (Calcul des Contenances).**
 - **Original d'une procuration du propriétaire du terrain si ce dernier n'est pas enregistré au nom du demandeur dans le cas où le document d'urbanisme n'est pas homologué ;**
 - **Copie de la CIN ;**
 - **Cachet de la société pour les personnes morales.**
- Un plan de situation comprenant la liste des coordonnées des bornes, si :
 - **Le terrain n'est pas immatriculé ;**
 - **Le plan cadastral n'est pas rattaché au système de coordonnées Lambert (rattachement local) ;**
 - **La demande ne concerne qu'une partie du terrain.**
- La délivrance de la note de renseignements urbanistiques est subordonnée au règlement d'un montant de **300,00 dhs** à l'Agence Urbaine et ceci conformément à la 2^{ème} résolution du Conseil d'Administration de l'Agence Urbaine de Kénitra-Sidi Kacem au titre de l'année 2007 tenu le 27/11/2008.